

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MORIEZ

Séance du 24 juillet 2025

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 21/07/2025
L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Alain COULLET

Présents : 9

Votants: 10

Présents : Alain COULLET, Serge DOL, Andre CHAILLAN, Bernard GARNIER, Daniel BARBAROUX, André PIERRE, Jean-Marie PAUL, Corinne BERAUD, Anne-Marie HONORAT

Pour: 10

Contre: 0

Représentés : Annabelle BERAUD - BRACHET par Alain COULLET

Abstentions: 0

Excusés : Alexa LABORDE

Absents :

Secrétaire de séance : André PIERRE

Objet: Aménagement Local d'archivage Mairie- Remplacement des menuiseries - Demande de mobili-sation du Fonds de Concours CCAPV - DE_2025_62

Monsieur le Maire :

- **Rappelle** que Le remplacement des menuiseries extérieures et des portes d'entrée du local d'archivage à l'étage du bâtiment de la salle multi activités de la Mairie vétuste et ne garantissant pas l'étanchéité à l'air et ne répondant pas aux normes d'isolation actuelles, leur remplacement en est devenu indispensable
- **Indique** que le montant des travaux est évalué à 11 040 € HT soit 13 248 € TTC
- **Indique** que la Commune disposait pour la durée du mandat d'un Fonds de Concours de 15 000 € mis en place par la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV).
- **Rappelle** qu'une partie de ce Fonds de Concours (13 000 €) a été mobilisée sur l'opération « Création d'un Square ».
- Il est proposé d'affecter le reliquat de ce Fonds de Concours de 2 000 € à cette opération et d'arrêter le plan de financement prévisionnel suivant :

→ Dépenses :	
→ Remplacement menuiseries	11 040 € HT soit 13 248 € TTC
→ Recettes :	
→ Fonds de Concours CCAPV	2 000 €
→ Commune HT	9 040 €
→ Commune TVA	2 248 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Décide** de saisir monsieur le Président de la Communauté de Communes Alpes-Provence-Verdon (CCAPV) afin de pouvoir mobiliser le reliquat du fonds de concours à disposition de la Commune de Moriez sur le projet de remplacement des menuiseries extérieures de l'opération Aménagement du local archives.
- **Adopte** le plan de financement suivant :

→ Dépenses :	
→ Remplacement menuiseries	11 040 € HT soit 13 248 € TTC

→ Recettes :	
→ Fonds de Concours CCAPV	2 000 €
→ Commune HT	9 040 €
→ Commune TVA	2 248 €

AGEPI
Dépôt SOUS PREFECTURE CASTELLANE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 29/07/2025
004-210401337-20250724-DE_2025_62-DE

Envoyé en préfecture le 16/12/2025

Reçu en préfecture le 16/12/2025

Publié le

ID : 004-200068625-20251216-2025_05_01-DE

- **Indique** que sur ce projet il n'y a pas encore eu de commencement de travaux.
- **Autorise** monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré à Moriez, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire, Alain COULLET

